

HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION



DECISION N°22-011/HAAC DU 11 FEVRIER 2022

PORTANT NOMINATION DE MONSIEUR KOFFI OSCAR GNANHOUI EN
QUALITE DE CHEF MAGASINIER

LE PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

- VU** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- VU** la loi organique n° 92-021 du 21 août 1992 relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication telle que modifiée par la loi organique n° 93-018 du 27 avril 1994 ;
- VU** la loi n° 2021-16 du 23 décembre 2021 portant loi de finances pour la gestion 2022 ;
- VU** le décret n° 2019-196 du 17 juillet 2019 portant nomination des membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication pour la sixième (6^{ème}) mandature ;
- VU** le décret n° 2019-197 du 17 juillet 2019 portant nomination de Monsieur **Rémi Prosper MORETTI** en qualité de Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- VU** l'installation officielle de la sixième mandature de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication le 22 juillet 2019 ;
- VU** le règlement intérieur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication en date du 06 juillet 2005 ;

VU les nécessités de service.

DECIDE


Article 1^{er} : Monsieur **Koffi Oscar GNANHOUI**, Attaché des Services Financiers, A3-02, numéro matricule **104839**, est nommé **Chef Magasinier**.

Article 2 : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature. Elle sera publiée au journal Officiel de la République du Bénin.

Cotonou, le **11** FEV 2022

Le Président,

Remi Prosper MORETTI



AMPLIATIONS

Président	: 1
Vice-Président	: 1
Conseillers	: 7
SG	: 1
SGA	: 1
DC	: 1
Directeurs	: 6
CA	: 6
C/SRH	: 1
Intéressé	: 1
Dossier	: 1
Chrono	: 1